

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 16923:2018

Stations-service de gaz naturel - Stations GNC pour le ravitaillement de véhicules (ISO 16923:2016)

Erdgastankstellen - CNG-Tankstellen zur
Betankung von Fahrzeugen (ISO
16923:2016)

Natural gas fuelling stations - CNG
stations for fuelling vehicles (ISO
16923:2016)

04/2018



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 16923:2018 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 16923:2018.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 16923:2018

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 16923**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Avril 2018

ICS 75.200

Version Française

**Stations-service de gaz naturel - Stations GNC pour le
ravitaillement de véhicules (ISO 16923:2016)**

Erdgastankstellen - CNG-Tankstellen zur Betankung
von Fahrzeugen (ISO 16923:2016)

Natural gas fuelling stations - CNG stations for fuelling
vehicles (ISO 16923:2016)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 26 janvier 2018.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

Annexe A (informative) Divergence A 5

ILNAS-EN ISO 16923:2018 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Avant-propos européen

Le texte de l'ISO 16923:2016 a été élaboré par le Comité ISO/TMBG « Bureau de gestion technique - groupes » de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été repris comme EN ISO 16923:2018 par le Comité technique CEN/TC 326 « Remplissage et utilisation de véhicules au gaz naturel », dont le secrétariat est tenu par NEN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en octobre 2018 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en octobre 2018.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Ce document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre-échange.

Le présent document a été élaboré en réponse à la demande de normalisation M/533 adressée au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre-échange au titre de la Directive 2014/94/UE sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs.

La demande de normalisation M/533 est relative aux aspects d'interopérabilité des infrastructures pour carburants alternatifs qui, pour les stations-service GNC, sont couverts dans le présent document, par les points suivants :

- pression de ravitaillement (pression de service) : le présent document prescrit une pression de ravitaillement de 20,0 MPa (200 bar) à 15 °C. Il autorise le recours à des pressions de ravitaillement plus élevées si les exigences nécessaires indiquées sont satisfaites. Lorsque l'on adopte la pression de ravitaillement de 20,0 MPa à 15° C, la pression de ravitaillement maximale peut s'élever à 26,0 MPa avec une « compensation thermique » ;
- profil du connecteur : le profil harmonisé du connecteur est décrit dans l'EN ISO 14469:2017 qui spécifie les caractéristiques des pistolets et prises de ravitaillement GNC intégralement constitués de pièces et matériaux neufs et encore inutilisés, pour véhicules routiers propulsés au GNC, et dont la référence est indiquée dans le présent document et dans le Règlement CEE/ONU N° 110. L'EN ISO 14469:2017 fait référence aux pressions de ravitaillement de 20 MPa et 25 MPa pour les deux « dimension 1 » (B200 et B250) et « dimension 2 » (C200 et C250).

Outre les aspects relatifs à l'interopérabilité, les points suivants sont applicables pour mettre en œuvre les dispositions du présent document en Europe :

- qualité du carburant : la qualité du GNC destiné à être utilisé comme carburant automobile est abordée dans l'EN 16723-2:2017 qui spécifie les exigences et méthodes d'essai applicables au gaz naturel, au biométhane et aux mélanges de ces deux gaz ;

- étiquetage du carburant : l'étiquette du carburant pour le GNC aux bornes de distribution est couverte par l'EN 16942:2016 qui établit des identificateurs harmonisés destinés aux carburants liquides et gazeux mis sur le marché, et qui a également été élaborée pour venir à l'appui de la Directive 2014/94/UE.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 16923:2016 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 16923:2018 sans aucune modification.

Annexe A (informative)

Divergence A

Divergence A : Divergence nationale due à des règlements dont la modification n'est pas dans l'immédiat de la compétence du membre national du CEN-CENELEC.

La présente Norme européenne n'entre pas dans le cadre d'une Directive UE.

Ces divergences A remplacent les dispositions de la Norme européenne dans les pays correspondants du CEN/CENELEC jusqu'à ce qu'elles aient été supprimées.

Pays	Article	Divergence
ITALIE	Annexe B (normative) Distances de séparation B.3 Distances de séparation internes, Tableau B.1 – Distances de séparation internes	Selon la législation italienne concernant les règles de prévention des incendies pour la conception, la construction et le fonctionnement des stations de ravitaillement de gaz naturel comprimé (GNC) pour véhicules, les distances de sécurité internes sont plus importantes que celles prescrites dans la norme. Décret ministériel du 24 mai 2002 (publié au Journal officiel de la République italienne n. 131 du 6 juin 2002), modifié par le décret ministériel du 28 juin 2002 (publié au Journal officiel de la République italienne n. 161 du 11 juillet 2002)

Première édition
2016-12-15

**Stations-service de gaz naturel —
Stations GNC pour le ravitaillement de
véhicules**

Natural gas fuelling stations — CNG stations for fuelling vehicles



Numéro de référence
ISO 16923:2016(F)

© ISO 2016